

03

SKATE PARC DE SALE

Le projet consiste en la construction d'un skate park en béton d'une superficie de 1750 m² environ, situé à Salé, au niveau de la séquence 1 du projet d'aménagement de la Vallée du Bouregreg. Il est décomposé en différents plateaux (Ditch) reliés par des plans inclinés et des formes courbes (Bowl).



Le projet est destiné aux usagers des planches à roulettes ou «skate», des patins ou «rollers» et aux vélos de type «bmx».

Le projet consiste en la réalisation d'équipements sportifs sur la rive droite de la séquence 1 du projet d'Aménagement de la Vallée du Bouregreg.

Ces équipements sportifs comprennent trois piscines avec bassin à débordement à ciel ouvert :

- Un bassin olympique de 50 x 25 m d'une profondeur de 2 m ;
- Un bassin semi-olympique de 25 x 12.5 m d'une profondeur de 2 m ;
- Une pataugeoire pour enfants de 50 m² d'une profondeur allant de 0.40 m à 0.60 m ;

Ce projet comprend également la réalisation d'un club sportif sur une surface de 2630 m² comprenant : un club House, un café, un restaurant, des locaux administratifs, des vestiaires et des espaces verts.



04

PISCINES

05

CENTRE SPORTIF DE SALE

Le projet du centre sportif de la séquence 3 du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg consiste en la création d'un ensemble d'équipements sportifs abritant essentiellement des terrains de mini foot en gazon synthétique.

Situé sur la rive droite de la séquence 3, à proximité de la Cité des potiers Oulja, le centre sportif s'étend sur une superficie de 3,8 ha dont 510 m² couverts.

Le centre sportif se compose de :

- Six (6) terrains de mini foot en gazon synthétique type « Fiels Turf » de 20 m x 40 m ;
- Un (1) terrain multisports ;
- Un (1) Skate park sur 1482 m² ;
- Un (1) Parking d'une capacité de 202 places ;
- Un (1) parcours pédestre pour promenade et course à pieds ;
- Des Vestiaires/ toilettes.

Royaume du Maroc



Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg

EQUIPEMENTS SPORTIFS DU BOUREGREG

Une pépinière de Champions



Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg

Avenue du Prince Héritier - Salé • Tél. : +212 5 37 21 65 00 • Fax : +212 5 37 70 14 67 • www.bouregreg.com

PRESENTATION

Acteur de développement territorial, l'Agence du Bouregreg, se veut à l'écoute des habitants des deux rives du fleuve et particulièrement de sa jeunesse, dont le potentiel important est déterminant pour le bon développement sociétale de sa zone d'intervention.

Après 10 années de grandes réalisations et de projets qui ont façonné le paysage urbain des deux rives et mis en valeur le potentiel de toute la vallée, l'Agence du Bouregreg aborde une nouvelle phase du projet, où les équipements culturels, sportifs et de loisirs représentent un axe important de ce programme ambitieux.

En effet, la première séquence du projet Bouregreg, située entre l'embouchure du Fleuve et le Pont Hassan II, a permis le réaménagement urbain par différentes actions structurantes allant de la protection et la sauvegarde de l'environnement, à la mise en place d'infrastructures de transport moderne à savoir le pont Hassan II, le tunnel des Oudayas et le Tramway de Rabat Salé, ainsi que des infrastructures hydrauliques comme la Marina Bouregreg, les quais de Rabat et le port de pêche.

Les actions de sauvegarde du patrimoine historique au même titre que l'amélioration du cadre de vie des habitants de l'agglomération de Rabat Salé, représentent un intérêt particulier dans les projets programmés.

Aujourd'hui la stratégie de l'Agence du Bouregreg en matière d'aménagement consiste à créer des pôles d'aménagement d'intérêts culturels et de loisirs comme le Grand Théâtre de Rabat pour réconcilier les riverains avec leur vallée.

Parmi ces pôles d'attraction, les équipements sportifs constituent le fer de lance de cette 2ème phase d'aménagement, étant donné que le sport est considéré comme un facteur d'épanouissement individuel et de cohésion sociale.

Ainsi, le renforcement des infrastructures sportives programmé par l'Agence du Bouregreg et qui consiste en la réalisation d'espaces sportifs dédiés à la courses à pieds, au tennis, à l'escalade ainsi que des terrains de football, piscines, skate park, Ecopark... , profitera en premier lieu à la jeunesse de Rabat et Salé, mais aussi aux familles qui trouveront des espaces de sports et de loisirs en plein air pour leurs sorties.

01

ESPACE SPORTIF DE LA CULEE CREUSE

La culée creuse du pont Hassan II est un espace d'une superficie d'environ 7 000 m² situé sur les berges de la rive gauche du fleuve Bouregreg, à la frontière entre les séquences 1 et 2 du projet. Les travaux d'aménagement consistent à créer un espace sportif d'une superficie d'environ 3500 m² qui comprend :

- Une administration ;
- Des vestiaires ;
- Un local de stockage du matériel sportif ;
- Une buvette ;
- Des espaces sportifs :
- Une piste de course à pied ;
- Une aire de dédiés au tennis de table ;
- Une aire dédiée à l'escalade et à la pliométrie ;
- Une aire dédiée au street-ball ;



- Une aire dédiée à la boxe anglaise ;
- Une aire dédiée aux sports de combat tels que le grappling et le jiu jitsu brésilien ;
- Une aire dédiée aux arts martiaux ;
- Une aire dédiée au badminton.

Situé sur la rive gauche du Bouregreg en contrebas du Chellah, le long de la zone humide, l'Eco park consiste à créer un espace qui s'étend sur une assiette foncière d'environ 36 ha, destiné à une population en quête de plein air dans un environnement naturel qui allie découverte et détente, et qui favorise l'acte citoyen et la sensibilisation environnementale.

En effet, l'objectif est de réaliser des aménagements harmonieux, respectueux de l'équilibre naturel du lieu tout en favorisant sa mise en valeur.

A cet effet, l'Agence souhaite entre autres, réaliser :

- Des aménagements, dans un esprit rustique, où la détente, la marche à pied, la course à pied et le VTT sont à l'honneur (parcours santé, espace dédié au développement de la motricité des enfants...)
- Des aménagements qui mettent en valeur la zone humide notamment la flore et la faune qu'elle renferme (chemin sur



- pilotis, points d'observation, points d'interprétation) ;
- Des aménagements qui mettent en valeur la faune notamment aviaire (points d'observation, habitats artificiels...)
- Des aménagements paysagers alliant espèces forestières et ornementales afin de renforcer l'identité naturelle des lieux.

02

ECO PARK DU CHELLAH